

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: J'ai déjà dit que les cas de gravité extrême ne seront pas limités à une classe particulière. Ils seront pris en considération, quelle que soit la classe à laquelle appartienne la personne qui réclame ou souffre de ces difficultés.

DIVULGATION DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE SECRETE.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Les applaudissements qui ont salué la déclaration de mon très honorable ami (le très hon. sir George Foster) doivent lui prouver que le Gouvernement vient de prendre une bonne attitude. Il a tout à gagner à appliquer avec libéralité ce nouveau décret. A ce sujet, je désire appeler l'attention de la Chambre sur une question qui touche à ses privilèges. Je suis bien aise que l'honorable député de Lambton-Est (M. Armstrong) soit à son siège. Relativement au sujet que nous venons de traiter, l'"Evening Journal" dit:

M. J. E. Armstrong, député de Lambton-Est, qui a été prié de démissionner, a adressé une vigoureuse réponse à ceux qui lui faisaient cette demande.

M. Armstrong jette un nouveau jour sur la session secrète du Parlement, et déclare que M. Lloyd-George, dans son appel au Canada, a demandé encore plus de soldats, même si la production devait en souffrir.

S'il est vrai que l'honorable député de Lambton-Est a dévoilé ce qui s'est passé en une séance secrète, c'est une violation du privilège du Parlement. Il n'avait pas ce droit. Personne ne le contestera. Il a été bien entendu que c'était une séance secrète, et jusqu'à présent rien n'a été dit à ce sujet. Mais s'il est vrai que l'honorable député de Lambton-Est a dit ce que l'on prétend ici, je le répète, c'est une violation de privilège. Le journal ajoute:

M. Armstrong a dit en partie:

A la session secrète du Parlement qui a eu lieu avant que l'on décide de supprimer les exemptions, une communication a été reçue directement de Lloyd-George, demandant encore plus de soldats, même si la production en souffrait. Ce n'est qu'un des nombreux appels d'urgence reçus du Gouvernement.

Ceux qui ont entendu les paroles prononcées par le premier ministre à cette occasion—et c'est le seul qui ait adressé la parole—abonderont dans mon sens quand j'affirme que je suis sûr que l'honorable député de Lambton-Est n'a pas bien saisi ou représenté les paroles du premier ministre, s'il a cru que celui-ci avait attribué à Lloyd-George ces paroles: "Même si la production en souffrait." Il n'a nullement été question de cela et je demandé au Gouvernement de

[L'hon. M. Lemieux.]

prendre les mesures qu'il jugera à propos en pareille matière. Je n'insiste pas pour obtenir une réponse aujourd'hui, mais je dois protester, et personne ne me contredira quand je dirai que l'honorable député de Lambton-Est n'avait pas le droit de révéler ce qui s'est passé dans cette Chambre durant une séance secrète.

M. ARMSTRONG (Lambton-Est): La déclaration faite dans cette lettre en réponse à la demande qui m'a été adressée par mes électeurs, est absolument franche et sincère; c'est une déclaration qui a été faite fréquemment dans tout le pays. Le très honorable chef de l'opposition (sir Wilfrid Laurier) le sait.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Ce n'est pas la question.

L'hon. M. MURPHY: Il est évident qu'on veut exploiter cette séance secrète comme on exploite les soldats; on veut faire du camouflage.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Il n'y a aucune excuse. Néanmoins, je m'en tiens là.

CONFERENCE IMPERIALE.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Je désire appeler l'attention de mon très honorable ami, le ministre du Commerce (sir George Foster), sur deux autres questions au sujet desquelles nous devrions être renseignés. Il y a quelques jours, le premier ministre a promis de nous dire quels sont les ministres qui devaient l'accompagner en Angleterre et, autant que la chose pouvait se faire sans violer le secret de la correspondance, quel est l'objet de la conférence.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: Je me souviens qu'en réponse à la question de mon honorable ami, le député de Maison-neuve (M. Lemieux), j'ai promis de dire quelques mots à ce sujet. Premièrement, quant au but visé en convoquant le conseil militaire et le conseil impérial, mon très honorable ami (sir Wilfrid Laurier) et tous ceux qui font partie de cette Chambre n'ignorent pas, sans doute, que de semblables réunions ont eu lieu à la suite d'une invitation de même nature il y a un an ou un peu moins. On a expliqué le but de ces réunions au Parlement d'alors, et ce dernier a déclaré qu'il approuvait le but dans lequel ces conférences étaient convoquées. On a également reconnu qu'il était dans l'ordre de déléguer à ces conférences les représentants qui y avaient été invités. Depuis, on a publié les rapports des délibéra-